

## INTEGRE – Wallis et Futuna

### Site pilote Wallis – Fiche N°C2W112

#### « Apporter un appui au développement du Centre d'Enfouissement Technique de Wallis »

**Auteur :** Service Territorial de l'Environnement (Atoloto MALAU, Chef de Service, [senv@mail.wf](mailto:senv@mail.wf))

#### Descriptif de l'activité :

- *Caractéristiques de l'activité*

La problématique des déchets pour les pays insulaires océaniques constitue un problème majeur susceptible de retombées néfastes sur les activités nationales de développement, dont la sécurité alimentaire, la santé publique et l'environnement. Afin de minimiser la production de déchets du territoire, de promouvoir les filières de tri et de valorisation, et de réduire les risques de pollution, dans la cadre du **plan de gestion des déchets** établi pour Wallis et Futuna suivant la **stratégie de gestion des déchets solides pour la région Pacifique (PROE)**, un investissement en équipement et un renforcement des compétences des agents du CET est nécessaire.

Depuis plusieurs décennies, un changement de mode de consommation a été observé à Wallis entraînant une augmentation des importations sur le territoire qui s'est stabilisée ces dernières années. Il en résulte une forte augmentation de la production des déchets de différents types (plastiques, Aluminium, etc..) car les déchets produits ne sont plus les mêmes que ceux résultant d'un mode de consommation traditionnel. Pour mieux s'adapter aux différents types de déchets produits sur le territoire et afin de bénéficier d'une meilleure gestion de ces déchets d'importations, des investissements sont nécessaires.

En réponse au changement de mode de consommation, le CET de Wallis a mis en place en 2008 une plateforme de tri sélectif. En complément du réseau de collecte des ordures ménagères, des futs (ou points de collecte) permettant le tri des cannettes, du verre, des bouteilles plastiques, des piles et batteries ont été mis à disposition des usagers dans les trois districts de l'île. Le problème est qu'à l'heure actuelle, ces déchets ne sont pas traités ni valorisés et leur volume ne cesse d'augmenter. En plus, faute de communication et de sensibilisation, une importante partie de la population continue à jeter ces déchets dans les ordures ménagères.

Sur un plan économique, il n'est pas envisageable d'imaginer que l'ensemble des déchets de Wallis provenant du tri sélectif et de la collecte des déchets dangereux et ultimes puissent être exportés afin d'être traités et/ou valorisés (recyclage). En revanche, il existe plusieurs possibilités pour améliorer la situation actuelle par la sensibilisation de la population, la formation des agents du CET à travers l'expérience d'autres îles du Pacifique, et l'aménagement de structures permettant une réduction du volume des déchets.

CONTRACT  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège BP 05, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie Téléphone : +687 26 90 00 Télécopieur : +687 26 38 18	Antenne régionale de Suva Private Mail Bag, Suva, Îles Fidji Téléphone : +679 337 0733 Télécopieur : +679 337 0021	Antenne régionale de Pohnpei PO Box 0, Kolonia, Pohnpei, 96941 FM, États fédérés de Micronésie Téléphone : +691 3207 503 Télécopieur : +691 3202 725	Bureau national de coordination aux Îles Salomon PO Box 1468 Honiara, Îles Salomon Téléphone : +677 25543, +677 25574 Télécopieur : +677 25547
--	---	---	--

1

- *Détail des actions à mener :*

- **Action 1 : Formation des agents du CET**

Les agents du CET ne bénéficient que de trop peu d'expériences sur d'autres territoires pour le traitement des déchets. Or, il existe de nombreuses îles du Pacifique pour lesquelles la gestion durable des déchets présente un enjeu prioritaire. Mettre l'expérience de ces différents pays à la portée des agents du territoire ne peut qu'être bénéfique localement. En effet, les agents pourraient mettre en œuvre des aménagements au CET de Wallis basés sur le fonctionnement d'aménagements extérieurs au territoire et permettant une amélioration de la gestion locale des déchets.

- **Action 2 : Camion pour gérer la collecte**

Le camion dont disposait les agents du CET n'est plus en état de fonctionnement, et nuit au bon fonctionnement de la collecte des déchets triés dans les trois districts de l'île. Pour mettre en avant la filière de tri sélectif et pour répondre aux déploiements de nouveaux points de collecte sur toute l'île, l'achat d'un camion est indispensable car il permettra de collecter les déchets du tri dans les trois districts de l'île. De plus, ce camion pourra permettre la collecte de certains déchets dangereux, tels que les huiles, auprès des professionnels des secteurs concertés (e.g. Garage pour les huiles).

- **Action 3 : Compacteur Carton, Papier, Aluminium et Broyeur plastique**

En privilégiant les filières de tris sélectifs, il va falloir remédier aux problèmes d'espace au sein du CET et mieux gérer les déchets qui y sont entreposés. L'achat d'un compacteur pour les cartons, le papier et l'aluminium et d'un broyeur de plastique va largement contribuer à l'effort de réduction du volume des déchets. Une fois ces déchets conditionnés, il pourra être envisagé de les expédier pour recyclage à l'extérieur du territoire. Si l'estimation des quantités et des volumes de cartons, papiers et plastiques n'est pas évalué sur le territoire, on sait qu'environ 1,6 million de canettes en aluminium sont importées chaque année sur l'île.

- **Action 4 : Presse à futs**

De nombreux futs disposés au CET contiennent actuellement des huiles usagées, ces derniers pourraient être réutilisés à d'autres fins. Cependant, la durée de vie des futs est limitée par la corrosion. Ainsi pour limiter l'espace occupé par ces derniers une fois inutilisable, une presse à fût paraît indispensable. De plus, sachant que les carburants sont très abondants sur l'île étant donné qu'ils représentent la principale source énergétique et ceci encore pour de nombreuses années, il s'agirait donc de faire un investissement sur du long terme.

- **Action 5 : Broyeur de verre et turbo wash**

Le verre est un déchet qui n'est pas réellement polluant mais il reste le plus long à se dégrader. Au CET, il représente un volume d'environ 64 m<sup>3</sup>. Avec l'achat d'un broyeur de verre et d'un turbo-wash, qui permettra leur nettoyage, il sera possible de réduire considérablement ce volume.

- **Action 6 : Mise en place de 3 grands bacs de tri au CET**

Afin de mieux gérer le tri sélectif et de sensibiliser la population à l'intérêt de ce tri, 3 grands bacs seront installés au CET. Ces grands bacs seront destinés à la collecte de canettes aluminium, plastique et verre.

- *La zone géographique concernée*

Le Centre d'enfouissement technique de Vailepo se trouve sur la côte ouest de l'île, isolé des habitations dans le « toafa » (Végétation clairsemée, pauvre en espèces floristiques et essentiellement composé de pandanus et fougères).

Ce CET (classe 2, pouvant recevoir des ordures ménagères et déchets assimilés) en fonctionnement depuis une quinzaine d'années, reçoit les déchets des trois districts qui composent l'île de Wallis et regroupent une population de moins de 10 000 habitants.

Depuis 2008, une plateforme de tri sélectif a été mise en place. En complément, des futs (ou points de collecte) permettant le tri des cannettes, du verre, des bouteilles plastiques, des piles et batteries, ont été mis à disposition des usagers dans les trois districts de l'île.

### Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :

- **Résultat 4 (OS 2)** : La visibilité du projet intègre est assurée ;
- **Résultat 5 (OS 2)** : Les résultats des projets de GIZC sur les sites pilotes sont capitalisés et valorisés ;
- **Résultat 7 (OS 3)** : La collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administrations de différents sites) est améliorée ;
- **Résultat 8 (OS 3)** : Les capacités des gestionnaires sont renforcées ;
- **Résultat 10 (OS 4)** : Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes sont engagées pour y faire face, de manière intégrée ;
- **Résultat 12 (OS 4)** : Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.

### Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

Cette activité contribuera à une amélioration de la structure actuelle de collecte et la valorisation des déchets de Wallis de façon à améliorer la gestion des déchets avec la possibilité de mise en place de filières de recyclage, accompagnées en parallèle, d'un travail de sensibilisation pour réduire la production de déchets. Cette activité va permettre de renforcer la mise en place du tri sélectif sur Wallis et promouvoir la valorisation des déchets. Enfin, à travers ces actions des filières externes de traitement des déchets pourraient être établies. L'objectif final étant la mise en place d'une gestion durable des déchets de Wallis.

### Partenaires :

- *Pilote de l'activité*

Service Territorial de l'Environnement de Wallis

- *Partenaires envisagés*
  - Locaux : Circonscription, Territoire de Wallis,
  - Régionaux : Nouvelle Calédonie, Tahiti (SEP), ADEME, ECOTRANS, SWFT

**Coût de l'activité et financements envisagés : Coût total et détail de la base du calcul financier :**

	Action 1 : Formation agents	Action 2 : Camion collecte	Action 3 : Compacteur	Action 4 : Presse à futs	Action 5 : Broyeur verre	Action 6 : Bacs de tri au CET
1. Personnel	17 899 500 Fcjp					
2. Déplacement						
3. Equipement		7 159 800 Fcjp	5 250 520 Fcjp	1 312 630 Fcjp	4 176 550 Fcjp	2 983 250 Fcjp
4. Consommables						
5. Sous-traitance et prestations externes						
5. Autres coûts directs						
<b>Coût total en Fcjp :</b>	<b>17 899 500 Fcjp</b>	<b>7 159 800 Fcjp</b>	<b>5 250 520 Fcjp</b>	<b>1 312 630 Fcjp</b>	<b>4 176 550 Fcjp</b>	<b>2 983 250 Fcjp</b>
Part INTEGRE	<b>0 Fcjp</b>	<b>1 551 290 Fcjp</b>	<b>4 773 200 Fcjp</b>	<b>1 312 630 Fcjp</b>	<b>3 579 900 Fcjp</b>	<b>2 983 250 Fcjp</b>
Autres financements	<b>17 899 500 Fcjp</b>	<b>5 608 510 Fcjp</b>	<b>477 320 Fcjp</b>	<b>0 Fcjp</b>	<b>596 650 Fcjp</b>	<b>0 Fcjp</b>
<b>Coût total en Euros :</b>	<b>150 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>44 000 €</b>	<b>11 000 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>25 000 €</b>
Part INTEGRE	<b>0 €</b>	<b>13 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>11 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>25 000 €</b>
Autres financements	<b>Budget Territoire</b>	<b>Budget Territoire</b>	<b>Contrat de Développement 2015</b>	<b>En attente</b>	<b>En attente</b>	<b>0 €</b>

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.

**Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)**

	2014 T3	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
Action 1	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Action 2			x	x	x						
Action 3			x	x	x						
Action 4			x	x	x						
Action 5			x	x	x						
Action 6			x	x	x						

**Acceptabilité et intégration locale :** *Cette activité a-t-elle été présentée à la population locale et si oui comment a-t-elle été perçue ? Quels sont les éléments qui permettront une bonne appropriation locale de cette activité par la population locale/les usagers/ les services concernés ?*

Les habitants de l'île ainsi que les autorités locales et nationales sont tous largement conscients du problème de la gestion des déchets à Wallis et Futuna. Tous sont en accord pour une amélioration du système actuel et souhaitent une orientation plus forte vers des filières de tri sélectif, la valorisation des déchets et leur exportation (quand c'est possible) vers d'autres territoires.

Cette problématique étant désignée comme étant une priorité par la population, facilite l'appropriation du projet localement et accompagne les activités qui seront réalisées au sein des CET. Cependant, cette activité nécessite d'être accompagnée par une importante campagne locale de sensibilisation et de communication et ainsi faire évoluer les pratiques quotidiennes et contribuer pleinement à son succès.

**Bénéfices attendus pour les populations :** *Quels sont les bénéfices attendus ? au profit de quelles populations ?*

Cette activité permettrait une amélioration de la qualité de vie des habitants de Wallis et Futuna avec un risque réduit de pollution à travers une meilleure gestion des déchets. De plus, une meilleure connaissance de l'impact des déchets sur l'environnement pourrait résulter de cette activité et de ces activités de sensibilisation/communication qui y serait associées.

**Pérennité (si applicable) :** *Comment l'activité sera-t-elle pérennisée ou quelles suites seront données à cette activité ?*

Les filières de tri sélectif et les actions de sensibilisation et de communication associées devraient permettre de mettre en avant les enjeux d'une gestion appropriée des déchets pour le futur. Ainsi, un retour en arrière paraît peu probable et les actions à venir devraient logiquement suivre à minima les avancements actuels. On peut d'ailleurs supposer que la connaissance de nouveaux partenaires locaux et régionaux puisse favoriser le traitement et l'élimination de certains déchets sur l'île.

\*\*\*

**Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :**

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)